

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

Travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse

Compte-rendu n°1 de la réunion du 5 juin 2019

• Lieu : Mairie de Chaourse

Maître d'ouvrage (MO) :	
•	mont de la Serre et du Vilpion RE : Président
Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :	Maître d'œuvre (MOE)
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques M PACAUD : 03.23.20.36.10 g.pacaud@griv.fr	Bureau d'études ECAA M. DANEL : 07.70.29.68.53 gdanel@ecaa02.fr
Contrôleur extérieur	Coordonnateur SPS
• Entreprise Lot 1 : Génie-civil	Entreprise Lot 2 : Travaux en rivière
CGCR Etudes: Renaud Nicolas 06 84 78 63 45 - cgcr@wanadoo.fr Conduite de travaux: Médéric Baudry 06 30 52 73 48 - cgcr@wanadoo.fr	CGCR Etudes: Renaud Nicolas 06 84 78 63 45 - cgcr@wanadoo.fr Conduite de travaux: Médéric Baudry 06 30 52 73 48 - cgcr@wanadoo.fr Sous-traitant: SARL HOURRIER Hourrier Alexandre 06 40 23 48 52 hourrier-entreprise@wanadoo.fr

PROCHAINE REUNION LE 3 juillet 2019 à 9h00 en mairie

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.











Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convoca procha réuni
M. Lefebvre	Président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : jean.luc.lefebvre.st02@gmail.com	٧			٧
M. Le Roux	Vice-président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : pafler@aol.com	٧			٧
M. Charpentier	Maire de Chaourse mairiechaourse@orange.fr - 03 23 21 36 33	٧			٧
M. Delbaere	Adjoint au maire de Chaourse	٧			٧
M ^{me} TUAUX	Agence Française pour la Biodiversité Mail: sophie.tuaux@afbiodiversite.fr				
M. ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité Mail: jean-francois.alavoine@afbiodiversite.fr				
M. BOUSSARD	Agence de l'eau Seine Normandie – Vallées d'Oise Mail : boussard.francois@aesn.fr				
	Bureau de contrôle				
	CSPS				
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 – Mail : ddt-env@aisne.gouv.fr Mail : anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr				٧
PACAUD Geoffrey	USAGMA – Assistant à maitrise d'ouvrage Mail : g.pacaud@griv.fr	٧			٧
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	٧			√

• ADMINISTRATIF:

Marché notifié le 27/05/2019.

L'entreprise CGCR a déclaré en soutraitance pour le lot 2 l'entreprise SARL HOURRIER.

Mission CSPS: le maître d'ouvrage est en cours de choix du coordinateur CSPS

Contrôle technique : le maître d'ouvrage est en cours de choix du contrôleur.

Ceux-ci seront connus pour la prochaine réunion.











• Phase de Preparation des travaux:

Il est demandé à l'entreprise de transmettre en fin de phase de préparation :

- Les études de dimensionnement et de conception de la passerelle,
- Les notes de calculs des bétons armés pour l'abaissement du seuil,
- La note de calcul de la stabilité du talus renforcé en génie végétale (stabilité au glissement),
- Les fiches d'agréments des fournitures et matériaux pour l'ensemble des lots 1 et 2,
- Un planning détaillé regroupant l'activité des 2 lots 2 montrant le délai de fabrication de la passerelle et sa pose,
- Le phasage de réalisation de l'abaissement du seuil respectant l'obligation primordiale de maintenir la stabilité des ouvrages riverains (murs des culées et murs de la mairie).
- Un plan montrant les zones pour les installations de chantiers et de stockage des matériaux,
 Les accès aux chantiers, les routes empruntées pour les livraisons des matériaux et autres fournitures, zones de manutention pour la passerelle...
- Une copie des conventions d'accès par des parcelles privées.

La commune de Chaourse indique qu'elle est devenue propriétaire de la parcelle située rive gauche aval entre le bras de décharge et le seuil.

DOCUMENTS A TRANSMETTRE:

MOE >CGCR : fond de plan sous format Autocad CGCR>MOE :

- documents à fournir dans le cadre de la période préparation (copie des DT, études, agréments...),
- DC4 pour le fabricant et poseur de la passerelle, société CTMS.

TRAVAUX:

Démarrage proposé par l'entreprise à l'issue de la fermeture de la société pour congés d'été en septembre 2019. Un planning détaillé est demandé pour la prochaine réunion.

Prochaine réunion :

Le 3 juillet 2019 à 9h en mairie de Chaourse

Point sur l'avancement des études de la phase de préparation Présentation du CSPS et bureau de contrôle







